



Halte à la répression



Une encadrante du bureau d'Arles vient d'être licenciée arbitrairement, et à la suite, le responsable de la section locale CGT d'Arles, présent en tant que défenseur à cette CCP, a reçu une lettre de mise à pied à titre conservatoire avec convocation à entretien préalable au licenciement pour le mardi 7 novembre.

La CGT a déposé un préavis de grève pour le mardi 7 novembre 2023

Nous appelons l'ensemble du personnel de l'établissement/plaque d'Arles à la grève et à se rassembler devant la PPDC d'Arles autour d'un moment fraternel de lutte à partir de 11h00 sur les revendications suivantes :

- ✓ Réintégration de Mme Michelas
- ✓ Retrait de la procédure à l'encontre de Mr Dal Canto
- ✓ Arrêt des pressions et retrait de l'ensemble des procédures disciplinaires
- ✓ Droit de revendiquer et de militer

A travers l'attaque contre la CGT, c'est une attaque de l'ensemble des salariés tous grades confondus de la plaque et, au-delà, des postiers dans leur ensemble

